

L'élevage porcin au Tchad: Bilan de l'introduction, de l'amélioration et de la diffusion des races exotiques

Y. Mopaté Logténé¹, M.O. Koussou¹ & C.Y. Kaboré-Zoungrana²

¹Laboratoire de Recherches Vétérinaires et Zootechniques de Farcha, BP. 433, N'Djaména, Tchad

²Institut de Développement Rural (IDR) de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB) au Burkina Faso, BP. 01, 1091 Bobo-Dosso 01, Burkina Faso

Résumé

Le porc local d'origine ibérique a été introduit au Tchad en 1918, par des missionnaires en provenance du Cameroun. Ensuite en 1951, le porc limousin originaire de France fut importé par le service de l'élevage afin d'améliorer le format et le rendement du porc local. Après quatre années d'essais, ce programme a été abandonné au Nord, essentiellement pour des raisons religieuses. En revanche, dans la partie sud majoritairement non musulmane, la diffusion a enregistré un succès relatif jusqu'en 1958. Par la suite, des géniteurs de la race Yorkshire et Berkshire furent importés du Moyen Congo. Quelques élevages «semi-industriels», installés dans les années 1950 et aux mains des expatriés, ont adopté ces races et ont contribué à l'exportation de viande dans la sous-région de l'Afrique Equatoriale française (AEF). Les traditions d'élevage des populations locales, l'appui des services agricoles et des sociétés de développement (Paysannats et Communautés villageoises) de la région ont contribué au succès relatif de cette diffusion. En outre, l'absence des relevés zootechniques précis, n'a pas permis d'apprécier les performances de ces races et des méteils. L'alimentation, le gardiennage défectueux et le manque de déboucher pour la production paysanne ont été des obstacles majeurs au développement et à la vulgarisation de l'élevage porcin en milieu paysan.

Summary

The local pig from Iberian peninsula was introduced to Chad in 1918 by missionaries arriving from Cameroon. In 1951, the Limousine breed from France was introduced by artificial insemination in order to improve the conformation and meat yield of the local pig. After five years of trials, the program failed in the northern part of the country for religious reasons. Nevertheless, in the southern region, which is mostly non-Muslim, the expansion achieved relative success until 1958. In addition, breeding stocks of Yorkshire and Berkshire pigs were imported from the middle Congo. A few semi-industrial farms, established in the 1950, adopted these breeds and have contributed to the export of meat in the sub-region of French Equatorial Africa. In its expansion the pig farming traditions have been supported by agricultural services and development societies (peasantries and village communities). Moreover, the lack of precise technical data on the performance records did not permit the evaluation of the performances of these breeds and crossbreeds. Feed issues, faulty herding and a lack of access to markets have been the major obstacles to the expansion and popularization of pig farming in rural areas.

Mots clés: Élevage porcin, Introduction, Amélioration, Diffusion, Tchad.

Introduction

L'estimation basée sur un taux annuel de croît de 5%, donnait un effectif porcin (très largement en deçà de la réalité) au Tchad de 63.500 têtes en 1997 (Abba *et al.*, 1997). Dans les années 1950, le Tchad a été exportateur de viande porcine dans plusieurs pays de l'Afrique Équatoriale française (AEF). La production porcine s'est développée dans des élevages privés semi-industriels de Fort-Lamy (devenu N'Djaména) et de Massakory dans le Chari-Baguirmi, dans les centres zootechniques administratifs de NGouri (Kanem), d'Abougoudam (Ouaddaï) et surtout de Fianga dans le Mayo-Kebbi et en milieu paysan (Figure 1). Des travaux récents ont mis en évidence l'existence depuis 1990, d'une filière d'exportation de porcs sur pieds vers le Cameroun (Koussou, 1999). L'existence de ce débouché favorise le développement de l'élevage porcin, 65 à 70% des élevages ayant été mis en place après 1990 (Mopate, 2000; Sana, 1997). Ces résultats tendent à confirmer une reprise de l'élevage traditionnel du porc, dont le bassin de production se situe en zone soudanienne.

Cette synthèse vise une meilleure connaissance de l'histoire de la filière porcine au Tchad afin de répondre à un certain nombre des questions sur l'introduction, l'amélioration et la diffusion des races exotiques. La nature des éleveurs, les modes de conduite, les contraintes et les atouts de cet élevage sont également abordés en ordre chronologique.

Les aptitudes et les performances zootechniques des races utilisées (en France) sont rapportées afin de pouvoir les comparer. Des données de reproduction, issues d'études menées récemment en zone soudanienne du Tchad et à N'Djaména, permettent d'apprécier les performances des porcs locaux (Figure 2; Figure 3), lointains descendants d'animaux de races exotiques, dans les conditions précaires d'élevage.

Résultats et Analyse

Introduction du porc dans la colonie du Tchad

En 1918 des porcs ont été introduits dans le Sud du Tchad en grande quantité, à partir du Cameroun par des missionnaires (Aef, 1921; Zeuh, 1997). Il semble que ces porcs étaient issus d'un croisement entre la race "Deutsche Landschwein" et la race locale des régions côtières du Golfe de Guinée, cette dernière dérivant de la race ibérique. Pour le Service colonial de l'élevage de l'époque, il était possible de développer un élevage porcin en pays fétichiste (vocabulaire employé pour désigner les populations animistes du sud du Tchad), quoique la sensibilité de l'animal à la trypanosomose soit susceptible d'entraver son développement (Aef, 1921).

Evolution des essais d'amélioration et de diffusion des races porcines

Quelques tentatives d'amélioration par des géniteurs de race limousine ont eu lieu dans les établissements zootechniques du service de l'élevage et de Industries Animales du Tchad. Ces essais dont l'objectif était d'améliorer le format et le rendement du porc local, puis sa diffusion en milieu paysan ont démarré en 1951 dans les fermes d'Abougoudam, de Ngouri et de Fianga (Aef, 1952). A Abougoudam, l'élevage a démarré avec 11 géniteurs. Après un an, quatre produits (2 mâles et 2 femelles) ont été cédés gratuitement à des particuliers dans la ville d'Abéché. Les géniteurs étaient maintenus en claustration jusqu'à l'élimination des porcs communs, avant de leur laisser une certaine liberté de mouvement (Aef, 1951). A Ngouri, l'élevage du porc avait un caractère accessoire, les animaux améliorés se retrouvant là-bas afin de répartir les risques. Cette ferme manquait de personnel, de locaux spécialement aménagés et l'alimentation était constituée des refus des

chevaux et de légumes. Ces conditions précaires ont été à l'origine des pertes importantes en particulier de jeunes. Néanmoins, sur 92 porcs recensés en fin 1952 dans les trois fermes d'élevage, 39 furent vendus aux particuliers. A la fin de l'année 1952, il était prévu de créer d'importants élevages porcins dans les zones rizicoles afin de profiter des sous-produits de rizeries non valorisés (Aef, 1952). Les concepteurs du projet prévoyaient la possibilité d'une production de porcs à faible coût et d'exportation de la viande vers les pays côtiers.

En 1953, l'effectif porcine de la ferme d'Abougoudam était réduit à 18 animaux, à cause du dépôt de bilan de la société exportatrice de viande à l'origine de la promotion de cet élevage. Seuls quelques reproducteurs y étaient entretenus. La fermeture de cet élevage était sérieusement envisagée, pour ce problème auquel se greffait l'hostilité des populations locales

musulmanes vis à vis du porc. En revanche, à Fianga, l'élevage porcine se portait bien. Il n'existait pas d'interdit sur le porc, et on trouvait du riz paddy en abondance dans la zone. Les effectifs porcins à Fianga étaient de 47 Limousins et 11 Locaux. Au cours de la même année, 29 naissances et 18 mortalités étaient enregistrées. Vingt neuf animaux, dont 23 porcs de race locale et 6 Limousins, étaient cédés à des paysans sélectionnés. En 1954, un large programme de cession gratuite était envisagé. A Ngouri, les effectifs passaient de 35 au début de l'année à 18 à la fin de l'année, après 21 distributions et quelques cas de mortalité. Les résultats d'essais menés dans les fermes d'élevage montrèrent que les femelles de race limousine produisaient moins de lait que les femelles issues des croisements (Aef, 1953). En conséquence, on distribuera des verrats limousins pur-sang et les métisses de la première génération (F1) aux particuliers et aux Paysannats (vocable utilisé pour désigner les groupements paysans à l'époque).

Cette méthode permettrait de produire des porcs 3/4 de sang dans d'excellentes conditions. Ils atteignaient 70 kg en huit mois, alors que le porc de race local n'arrivait à ce poids qu'au bout de 16 mois. Le succès de l'opération a entraîné une augmentation des commandes en reproducteurs et 500 porcs 3/4 de sang furent produits en 1953.

En 1954, c'est la fermeture officielle de l'élevage de Ngouri, après la distribution de 52 reproducteurs en quatre années d'existence. Selon le rapport du service de l'élevage, ces reproducteurs ont été à la base des élevages tenus par des européens, notamment celui de Mr. Chantaloup, à Massakory (à 150 km au Nord de Fort-Lamy) et de MM. Taransaud et Cabrini à Fort-Lamy (Aef, 1954). A la fermeture de l'élevage de Massakory en 1964, les porcs abandonnés à eux-mêmes ont survécu tout de même jusqu'à la fin des années 70. Les animaux restant de la ferme de Ngouri furent transférés à la ferme de Fianga, où trois troupeaux porcins (un Limousin, un local et un métis) étaient entretenus. Un programme

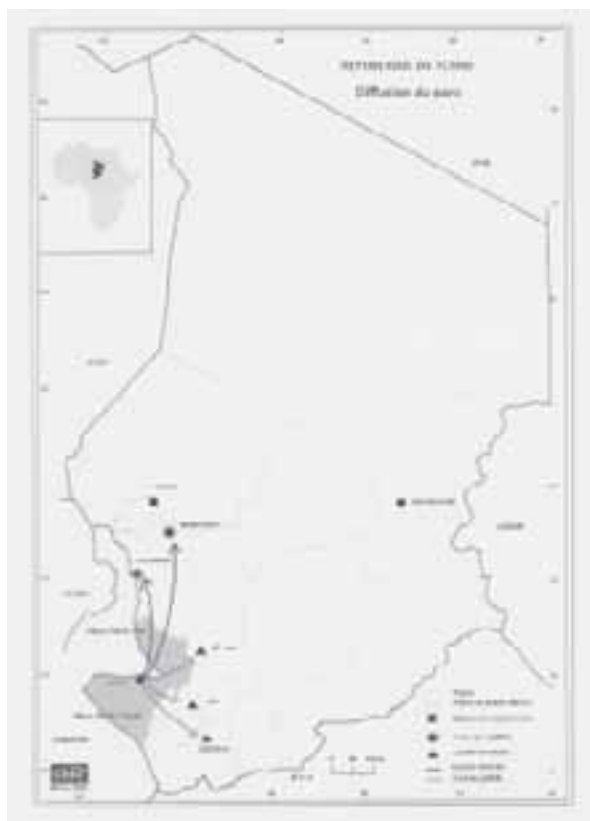


Figure 1. Diffusion du porc au Tchad.



Figure 2. Porcs aux robes variées prenant un bain aux abords d'un ouvrage hydraulique villageois au sud du Tchad.

de conduite au pâturage le matin et de distribution d'une ration alimentaire le soir était mis en place, afin d'être diffusé en milieu paysan. Dans la même année, 84 animaux dont 65 Limousins et 19 Locaux ont ainsi été distribués.

Implanté dans des régions à fortes dominance musulmane, trop éloignées des centres de consommation potentiels, les élevages porcins de Ngouri et d'Abougoudam ont cessé leurs activités quatre années après leur installation.

En 1955, Fianga restait le seul établissement zootechnique où des porcs étaient entretenus. Des observations zootechniques sur une taille moyenne de portée de 7,2 (dont 3,4 mâles et 3,8 femelles), sans précision sur la race concernée, ont été rapportées (Aef, 1955). Les animaux reproducteurs devant faire parti de la ferme étaient sélectionnés sur des critères de fécondité et des caractères phénotypiques peu précis. Des distributions gratuites de 101 animaux (dont 81 Limousins, 14 de race locale et 6 métis) ont été réalisées dans les cantons de Fianga (Youé et Fianga) et de Gounou-Gaya (Gounou et Tagal) dans le

Mayo-Kebbi. Six villages dans le Canton Gounou et quatre dans celui de Tagal ont été concernés. La ferme du Collège d'Enseignement Agricole de Ba Illi (Chari-Baguirmi) et la station de l'Institut de recherche cotonnière et de textile (IRCT) de Bébédja (Logone Oriental) en ont également reçu (Aef, 1955). En milieu paysan, les porcs étaient logés dans des enclos en banco. Ils étaient lâchés dans la matinée et allaient dans des bas-fonds où des mares environnantes à la recherche de la verdure et l'eau. La complémentation se résumait à du son de céréales et à des restes de repas. En période de culture, les enfants assuraient le gardiennage. Le bon comportement de ces géniteurs en milieu paysan avait suscité plusieurs demandes d'acquisition notamment de la part des missions catholiques. Celles-ci promettaient de construire des porcheries avec des matériaux locaux. Avec la réussite de ce programme, les responsables envisageaient une diffusion à plus grande échelle des géniteurs et un appui aux éleveurs pour la commercialisation des produits. Une condition préalable était l'engagement de la Société africaine de

prévoyance (Sap), pour la constitution des stocks de son de paddy et du Service agricole pour la construction des porcheries en matériaux locaux dans les paysannats.

En 1956, le programme de travail de la ferme de Fianga faisait mention d'un contrôle zootechnique visant à préciser la conformation et la reproduction des porcs. Des travaux étaient également menés sur la castration des mâles métis et les techniques de vulgarisation (Aef, 1956). Ce suivi zootechnique s'est avéré par la suite difficile à cause du mélange des animaux au pâturage et dans la piscine au moment des chaleurs. Environ 167 porcs ont été cédés gratuitement dont 67 de race limousine, 79 métis et 21 de race locale. Les bénéficiaires étaient les éleveurs locaux avec 99 porcs, les fermes agricoles et les Paysannats (32 animaux), l'IRCT de Tikem (8 animaux), les missions catholiques (6 autres) et, à titre onéreux, les bouchers de Fort-Lamy avec 22 têtes. Le principal problème était la commercialisation des produits de cet élevage qui se posait depuis son implantation

en milieu paysan. De sa résolution semblait dépendre la réussite totale de ce programme, celui-ci faisant du Mayo-Kebbi une grande région d'élevage porcin. Les réticences observées parfois du fait des dégâts occasionnés aux cultures, pouvaient être vaincues par la sensibilisation et la persuasion. Les arguments développés pour inciter les paysans à la pratique de l'élevage porcin étaient fondés sur la nécessité de diversifier ses activités de production et la prolificité exceptionnelle de cette espèce. Les slogans de sensibilisation étaient les suivants: *"la culture attelée du mil et du coton n'est pas tout pour le producteur. Il faut d'autres sources de revenus que le coton, qui ne se commercialise qu'une seule fois dans l'année. Une vache donne un veau tous les deux ans, alors qu'une truie donne quatre portées de sept porcelets chacune pendant la même période. Les occasions de vente et de consommation de la viande sont multiples pour un éleveur de porcs"*.

L'année 1957 a constitué un tournant décisif avec la remise en cause du programme de diffusion et de vulgarisation



Figure 3. Porcs en divagation dans une rue de N'Djaména en saison de pluies.

du porc limousin au Tchad. Selon Aef (1957), les justifications étaient la qualité moyenne des troupeaux, le manque de précocité du Limousin en race pure, sa tendance à prendre plus du gras à l'âge adulte, la médiocrité sur le plan de la charcuterie (race peu appréciée par l'industrie), le format médiocre du métis et son manque de rusticité par rapport au limousin pur. Le manque de motivation des éleveurs était également évoqué. Deux possibilités furent envisagées: continuer l'élevage des Limousins en race pure, ou alors s'orienter vers d'autres races notamment le Large White (appelé aussi Yorkshire), le Middle-White ou le Berkshire. Il était proposé de recentrer les activités vers la production des porcs de qualité, pour l'approvisionnement des centres urbains tels que Fort-Lamy. Les cessions ont porté au cours de l'année sur 83 métis et 79 Limousins.

En 1958, les décisions de réforme des troupeaux porcins (limousins et de croisement) et d'introduction d'autres races furent appliquées. Dans ce cadre, 249 porcs dont 177 Limousins et 72 métis, ont été cédés gratuitement ou vendus aux Sap et aux paysannats de la région. Pendant la même année, 5 géniteurs Berkshire (3 femelles et 2 mâles), 11 Yorkshire (8 femelles et 3 mâles) et une femelle croisée Berkshire x Yorkshire ont été importés du Moyen Congo, actuel République Démocratique du Congo-RDC (Ministère de l'Élevage, 1958).

On enregistra 334 porcelets nés entre 1959 et 1961 (Tableau 1), dont environ 81% de race Yorkshire. Mais les pertes importantes

(45%) chez les jeunes pendant cette période, dues à la mauvaise qualité de l'eau de la piscine, à la prédation par les Chacals et l'écrasement par les mères ont contribué à relativiser ce succès.

Malgré tout, une cession de 86 animaux a été réalisée entre 1960 et 1961 (Ministère de l'Élevage, 1960 et 1961). Les bénéficiaires étaient le paysannat de Daoua, la communauté villageoise de Tikem et celle du canton de Fianga. En 1961, 6 géniteurs sont allés à la rizerie de Laï comme prévu en 1960. Ces bénéficiaires répondaient aux critères de sélection des villages et des paysannats établis par la ferme, pour plus d'efficacité. Elle exigeait la présence des pâturages verts et d'eau en abondance toute l'année et la construction préalable d'une porcherie. Les mauvais résultats enregistrés en 1959 et le manque d'intérêt des paysans ont conduit les responsables à changer de politique. Elle consistait à motiver les paysans par la sensibilisation et un encadrement technique. L'idée de développer un élevage commercial rentable, préconisée en 1957, fut remise en cause, et on s'est orienté vers la vulgarisation et la diffusion des nouvelles races (Yorkshire et Berkshire) en milieu paysan. En 1960, les animaux conduits en troupeau séparé, pâturaient librement des parcelles de mil hâtif à maturité et recevaient en *self-feeding* un complément composé de farine de riz (Rizerie de Yagoua localité camerounaise, proche de Fianga), de mil concassé, de tourteau d'arachide, de poudre d'os, de sel et de chaux (Ministère de l'Élevage, 1960). En 1961, 40 femelles de

Tableau 1. Evolution des naissances et des mortalités dans les troupeaux Yorkshire et Berkshire à la ferme de Fianga entre 1959 et 1961.

Année	Naissance		Mortalité	
	Yorkshire	Berkshire	Yorkshire	Berkshire
1959	57	-	11	05
1960	103	-	60	02
1961	112	62	64	07
Total	272	62	135	14

Source: Ministère de l'Élevage, 1959; 1960 et 1961.

deux races (Yorkshire, Berkshire) furent vendues à la ferme « semi-industrielle » de Massakory pour le renouvellement de son cheptel.

Selon le rapport du Ministère de l'Élevage (1961), la plus grande partie des animaux ont été cédés dans la zone de Fianga, Pala et Gounou-Gaya. L'introduction, l'acclimatation et la diffusion des Limousins, Yorkshires et Berkshires avaient relativement été un succès dans ces zones malgré la forte mortalité observée chez les jeunes (Yorkshires). La même source faisait état d'importantes recettes provenant de la vente contrôlée (68 porcs d'un poids moyen de 86 kg rapporta 456 000 F CFA à 21 membres du paysanat du canton Torrock). En outre, plusieurs ventes des reproductrices avaient également été observées entre cultivateurs, afin de créer des élevages dans d'autres cantons et villages de cette localité. Le travail de vulgarisation et d'encadrement entrepris par la ferme commençait à porter ses fruits.

Ce succès a été relativisé car les objectifs de départ qui étaient d'améliorer le format et le rendement du porc local, puis sa diffusion en milieu paysan n'avaient pas véritablement été atteints selon un rapport du Ministère de l'agriculture et de la production animale - Mapa- (1964). Les paysans se préoccupaient peu de l'alimentation et du gardiennage des animaux. D'autre part l'importation des Yorkshires et Berkshires n'a pas suscité d'intérêt particulier parmi les éleveurs, ceux-ci préféraient le porc limousin, plus rustique et plus proche des porcs locaux. Néanmoins, pour Mapa (1964) l'opération d'amélioration avait permis de fournir aux collectivités locales qui possédaient déjà des animaux, des métis plus intéressants sur le plan de la conformation et un appoint alimentaire aux paysans. Au total 1 134 porcs toutes races confondues ont fait l'objet des cessions (Tableau 2) durant cette période. Les cessions de 1958 ont été élevées à cause de la liquidation des animaux de la race Limousine. La dizaine des limousins entretenue en race pure à la ferme du Collège d'Enseignement Agricole de Ba Illi a

été décimée dans les années 80 à la faveur des événements survenus au Tchad. Bloquée au Nord et à l'Est par l'islam, la diffusion du porc en zone soudanienne a été rendue possible grâce aux efforts déployés à la ferme de Fianga (Figure 1).

Bilan de l'élevage semi-industriel de Chantaloup à Massakory

Le seul élevage «semi-industriel» qui a connu essor appréciable est celui implanté à Massakory par les établissements Chantaloup. Cet élevage avait de temps en temps eu recours aux importations de porcelets Large White du Nigeria (600 au total) pour renforcer ses effectifs. Il a approvisionné la ville de Fort-Lamy (actuellement N'Djaména) en viande de porc. L'entreprise a exporté régulièrement jusqu'en 1963 (Tableau 3) de la viande vers le Gabon, le Congo Brazzaville, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo et le Cameroun. Les reproducteurs utilisés étaient des Limousins et des Large White. Le taux d'exploitation moyen était de 52% et le poids moyen variait entre 71 et 127 kg. Sous réserve des coûts de production actuels qui influent sur la vente, cet exemple montre qu'il est encore possible de monter au Tchad un élevage de type semi-industriel avec des porcs de races européennes.

D'autres élevages «semi-industriels» de moindre importance tels que ceux mis en place par Taransaud et Cabrini dans les environs de N'Djaména, ont contribué à la dissémination des porcs de races exotiques. L'élevage des porcs a toujours été pratiqué par les populations non islamisées originaires du sud du pays de cette ville. Cet élevage connaît actuellement un développement important en particulier dans les zones périurbaines sud et nord de la ville, à cause de la demande en viande porcine.

Tableau 2. Bilan de l'évolution des effectifs et des cessions des différentes races porcines à la ferme de Fianga au Tchad.

Année	Locaux		Metis limousins		Limousins		Yorkshire		Berkshire	
	Effectifs	Cessions	Effectifs	Cessions	Effectifs	Cessions	Effectifs	Cessions	Effectifs	Cessions
1951	-	-	-	-	11	-	-	-	-	-
1952	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1953	-	23	-	-	47	6	-	-	-	-
1954	5	19	17	-	65	64	-	-	-	-
1955	23	14	126	6	35	81	-	-	-	-
1956	-	21	58	79	59	67	-	-	-	-
1957	-	-	52	83	55	79	-	-	-	-
1958	-	-	-	72	-	177 ¹	12 ²	-	5 ²	-
1959	-	-	-	-	-	-	58	-	15	-
1960	-	-	-	-	-	-	76	25	17	4
1961	-	-	-	-	-	-	83	51	66	6
1962	-	-	-	-	-	-	30	100	22	97
1963	-	-	-	-	-	-	21	29	11	19
1964	-	-	-	-	-	-	58	5	23	7
Total	28	77	253	240	272	474	338	210	159	133
% des cessions		7		21		41		19		12

¹Arrêt de l'élevage du porc limousin par cession de la totalité des effectifs.

²Importation du Congo des Yorkshires et des Berkshires en remplacement des Limousins.

Source: Rapport annuel du Ministère de l'agriculture et de la production animale, 1964, modifié.

Aptitudes et performances actuelles des races Limousines, Ibérique et Large White

Les chiffres avancés ici proviennent d'élevages européens modernes. Ils ne correspondent donc pas aux performances des animaux introduits il y a 40 ans au Tchad mais permettent néanmoins de se faire une idée de la productivité de ces races.

Le limousin (race locale française)

Ce porc appartient au groupe des races «rustique» qui se caractérisent par une bonne adaptation à un milieu difficile et/ou à un mode d'élevage particulier (Sellier, 1986). Le Limousin a un faible niveau de performances (reproduction, croissance ou teneur en viande de la carcasse). Labroue *et al.* (2000) rapporte une vitesse de croissance, une efficacité alimentaire et une adiposité de la carcasse moindre du Limousin par rapport au Large White. Si Anonyme (1992) s'accorde avec Sellier (1986) et Labroue *et al.* (2000) sur la rusticité, la croissance lente et la qualité de la carcasse de cet animal, il reconnaît en revanche, à ce porc, une bonne prolificité (10 porcelets/portée) et une bonne

qualité laitière de la truie. Selon Anonyme (1992), le Limousin pèse entre 170 à 230 kg à 18 mois et a un gain moyen quotidien (GMQ) de 600g/j entre 25 et 125 kg.

Le porc ibérique (présent en milieu méditerranéen)

Il appartient au groupe des races rustiques et répond aux mêmes caractéristiques que le Limousin, notamment une bonne adaptation à un milieu difficile, un faible niveau de performances etc.

Le large White (ou Yorkshire)

Originaire du Comté de Yorkshire, dans le Nord-Est de l'Angleterre, il appartient au groupe des races mixtes (Sellier, 1986). Il bénéficie de bonnes facultés d'adaptation et des membres solides qui en font un type génétique pouvant être exploité dans des conditions diversifiées (Anonyme, 1992). En matière de performances, Sellier (1986) rapporte que les races mixtes se caractérisent par un niveau proche de la moyenne de l'ensemble des races pour la reproduction et pour la plupart des caractères de production.

Tableau 3. Évolution des effectifs, des cessions onéreuses, des tonnages de viande et de poids moyens de porcs selon les années (élevage semi-industriel de Chantaloup à Massakory) au Tchad.

Année	Effectif	Cession	Tonnage en viande	Poids moyen
1953	450	-	20 000	-
1954	560	390	28 750	71 7
1955	350	471	48 860	103 7
1956	336	410	41 500	101 2
1957	680	458	43 700	95 4
1958	1 081	450	53 172	118 1
1959	932	954	121 158	127
1960	886	-	80 000	-
1961	630	628	67 000	106 7
1962	753	-	65 000	-
1963	600	-	60 000	-
Total	7 258	3 761	629 140	

Source: Rapport annuel du Ministère de l'agriculture et de la production animale, 1964, modifié.

Les performances moyennes de reproduction des races mixtes sont de 10 à 11 porcelets nés vivants/portée, 8,5 à 9,5 porcelets sevrés/portée et entre 18 à 21 porcelets sevrés/an/truie (productivité numérique). Les performances de croissance et de consommation d'aliments en station sont, respectivement, de 800 à 900 g/j et de 2,6 à 3 kg d'aliment par kg de gain de poids entre 25 à 100 kg. Anonyme (1992) rapporte les performances de reproduction qui suivent: 11,5 porcelets à la naissance, intervalle entre mise-bas de 1153 jours, intervalle sevrage, saillie fécondante de 11,4 jours. Quant aux paramètres de production, le GMQ serait de 936 g/jour et l'indice de consommation de 2,41.

Performances de reproduction de quelques élevages en zone soudanienne du Tchad et à N'Djaména

Les performances de reproduction observées (Tableau 4) sur deux terroirs villageois du Mayo-Kebbi et du Logone Occidental en zone soudanienne (Mopate, 2000) et celles en zone urbaine de N'Djaména (Mopate et Djoret, 2001) sont faibles, comparées à celles des races exotiques précitées (Limousin et Large White).

En milieu rural, les mauvaises conditions d'élevage, notamment l'absence de porcherie,

une mauvaise alimentation, une mise au piquet en période de culture limitant la monte des femelles et la divagation à la fin des récoltes sont responsables de ces faibles performances. En revanche en milieu urbain de la ville de N'Djaména, où les conditions d'élevage sont quelque peu améliorées, ces paramètres sont meilleurs. Ces résultats sont conformes aux observations de Lebroue *et al.* (2000) sur cinq (5) races locales françaises (y compris le Limousin), selon lesquelles l'amélioration de la taille de portée peut venir de la conduite.

La vente des porcs fournie aux agro-éleveurs de cette zone les moyens financiers pouvant leur permettre l'achat des céréales après des campagnes déficitaires, le règlement des frais de scolarité des enfants ou une capitalisation vers les bovins. Les porcs sont également abattus lors des funérailles, des rituels et des travaux champêtres notamment lors du sarclage et de la récolte des céréales ou du coton. La carcasse est découpée en morceaux, puis distribués aux paysans. Parfois, c'est l'animal sur pied qui est livré à des groupes de personnes volontaires pour accomplir ces tâches.

Conclusion

L'historique de l'élevage porcin au Tchad montre que les animaux actuels sont issus

Tableau 4. Performances moyennes de reproduction comparées des élevages porcins extensifs (ruraux) et semi-intensifs (urbains) au Tchad.

Paramètres de reproduction	Semi-Intensif (Urbain)	Extensif (Rural)
Age (mois) 1 ^{ère} mise-bas	10,9 ± 2,3	11,76 ± 0,8
Age (mois) 1 ^{ère} gestation	7	8
Nbre mise-bas/an	2,0 ± 0,4	1,8 ± 0,9
Taille de portée	8,2 ± 2,3	7,2 ± 2,1
Portée né-vivant	7,1 ± 2,1	5,8 ± 1,9
Mort-nés	1,4 ± 1,2	1,6 ± 1,0
Portée sevrée	6,6 ± 2,1	5,3 ± 1,7
Age sevrage	3,9 ± 1,1	3,5 ± 1,0
Avortement	1,6 ± 1,0 (n = 24)	1,3 ± 0,8 (n = 6)

d'un croisement entre la race locale d'origine ibérique et des animaux de races exotiques. Le Limousin en race pure ou des produits issus du croisement du Limousin avec le porc local ont d'abord été utilisés. Ensuite, les races Yorkshire (ou Large White) et Berkshire ont été importées. La qualité des relevés zootechniques de l'époque ne nous ont pas permis d'apprécier les performances des races introduites et des produits issus de leur croisement avec la race locale. Une tradition d'élevage et de consommation de porcs en zone soudanienne, le soutien de l'administration territoriale, des services agricoles, des organismes de développement et l'effort de sensibilisation ont contribué à la diffusion du porc dans la partie méridionale du pays. Cependant, les conditions d'élevage n'ont pas permis à ces animaux d'exprimer leur potentiel de production. Des nombreuses contraintes techniques et organisationnelles s'opposent au développement de cet élevage. Des voies et moyens sont à explorer en vue d'améliorer la productivité des porcs locaux, pour répondre à la demande croissante en viande porcine provenant des grands centres urbains de consommation située en zone sud du pays, à N'Djaména mais également du Sud-Cameroun.

Références

- Abba, D., O. Assandi & M. Haoussou.** 1997. Rapport annuel de la Direction de l'Élevage et des Ressources Animales (DERA), pp. 9 + annexes.
- AEF.** 1921. Rapport annuel des Services Vétérinaires de la Colonie du Tchad, pp. 36.
- AEF.** 1951. Les Établissements zootechniques d'Abougoudam. Rapport annuel, pp. 40.
- AEF.** 1952. Les Établissements zootechniques. In: Rapport annuel du Service de l'Élevage et des Industries Animales du Territoire du Tchad, 27-39.
- AEF.** 1953. Les Établissements zootechniques. In: Rapport annuel du Service de l'Élevage et des Industries Animales du Territoire du Tchad, 51-89.
- AEF.** 1954. Les Établissements zootechniques. In: Rapport annuel du Service de l'Élevage et des Industries Animales du Territoire du Tchad, 69-98.
- AEF.** 1955. Les Établissements zootechniques. In: Rapport annuel du Service de l'Élevage et des Industries Animales du Territoire du Tchad, 37-87.
- AEF.** 1956. Les Établissements zootechniques. In: Rapport annuel du Service de l'Élevage et des Industries Animales du Territoire du Tchad, 28-61.
- AEF.** 1957. Les Établissements zootechniques. In: Rapport annuel du Service de l'Élevage et des Industries Animales du Territoire du Tchad, p. 32-63.
- Anonyme.** 1992. L'élevage porcin en France (Elevage porcin au salon International de l'agriculture). In: les races animales françaises. INERA, France, 175-192.
- BIEP (Bureau Interministériel d'Étude et de Programmation).** 1994. Diagnostic, stratégies et propositions d'action pour un PNCSA au Tchad. Rapport final, FAO GS PS/CHD/023/NOR. Ministère de l'Agriculture et de l'environnement, pp. 80.
- Koussou M.O.** 1999. Produits nouveaux, négoce et développement local: le cas de la filière porcine au nord du Cameroun. Rapport de stage de D.E.S.S. "Production animale en régions chaudes". Cirad-Emvt, Montpellier (France), pp. 76.
- Labroue F., S. Goumy, J. Gruand, J. Mourot, V. Neelz & C. Legault.** 2000. Comparaison au Large White de quatre races locales porcines françaises pour les performances de croissance, de carcasse et de qualité de la viande. In: Actes des Journées de la Recherche Porcine en France, 32, 403-411.

-
- Labroue F., P. Guillouet, H. Marsac, C. Boisseau, M. Luquet, J. Arrayet, F. Martinat-Botte & M. Terqui.** 2000. Etude des performances de reproduction de 5 races locales françaises. In: Actes des Journées de la Recherche Porcine en France, 32, 413-418.
- MAPA (Ministère de l'Agriculture et de la Production Animale).** 1964. Rapport annuel de la Direction de l'Élevage. Fascicule VIII: situation de l'élevage. Fort-lamy, Tchad, pp. 76.
- Ministere de l'Élevage.** 1958. Rapport annuel du Service de l'Élevage et des Industries Animales de la République du Tchad, 107 pages.
- Ministere de l'Élevage.** 1959. Rapport annuel de la Direction de l'Élevage de la République du Tchad, pp. 135.
- Ministere de l'Élevage.** 1960. Rapport annuel de la Direction de l'Élevage de la République du Tchad, pp. 158.
- Ministere de l'Élevage.** 1961. Rapport annuel de la Direction de l'Élevage de la République du Tchad, pp. 158.
- Mopate L.Y.** 2000. L'élevage porcin sur deux terroirs villageois de référence (Ngoko et Tchanar) de la zone des savanes du Tchad. Rapport technique d'enquête, Laboratoire de Farcha, N'Djaména (Tchad), pp. 16 + annexes.
- Mopate L.Y. & K. Djoret.** 2001. Caractérisation de la production porcine dans la zone de N'Djaména (Tchad). Rapport technique d'enquête, Laboratoire de Farcha, N'Djaména (Tchad), pp. 35 + annexes.
- Sana S.D.** 1997. Enquête sur l'élevage porcin dans la zone d'intervention du Volet animaux villageois (Vav). Rapport technique. Direction de l'élevage et des ressources animale (Déra). Projet d'appui à l'économie rurale (Ader), pp. 35.
- Sellier P.** 1986. Amélioration génétique. In: le porc et son élevage: les bases scientifiques et techniques. Maloine S.A. (Ed), 159-226.
- Zeuh V.** 1997. Les ressources génétiques animales au Tchad. Population-Amélioration et Systèmes d'Élevage. Communication à l'atelier Gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage des 14 pays d'Afrique de l'Ouest. Ouagadougou, Burkina faso, 1-5 décembre 1997, pp. 7.
-